

# Compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du

## MARDI 15 octobre 2024 à 19 h 00

L'an deux mille vingt-quatre, le quinze octobre à dix-neuf heures le conseil municipal de la commune dûment convoqué s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur André FERRET, Maire.

Date de convocation du conseil municipal : 11 octobre 2024

**PRESENTS** : FERRET André, BARTHELEMY-ROCHE Florence, BEHAR Daniel, DESSALCES Joël, DEVIDAL Guy, MARTIN Cyrille, SIVET Martine, VEYSSET Marie-Christine, MALLET Camille, MARCHANDE Laurent, CRESPIY Georges, Agnès MOURLEVAT, François CABANES.

**ABSENTS EXCUSES** : MONTORIER Bernard (arrivé à 19h23).

**ABSENTS** : ALLIBERT Michel a donné procuration à CRESPIY Georges, Ludivine CHARREYRON a donné procuration à Camille MALLET, NADIN Katia a donné procuration à MOURLEVAT Agnès,

**Secrétaire de séance** : Agnès MOURLEVAT

	<b>Objet</b>	<b>Vote</b>
<b>FONCTIONNEMENT</b>	<p>1. <b><u>FONCTIONNEMENT DU CONSEIL MUNICIPAL : APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 17 septembre 2024.</u></b></p> <p><b>APPROUVE</b> le procès-verbal de la séance du conseil municipal du 17 septembre 2024.</p>	UNANIMITE M. Montorier Absent
<b>PERSONNEL</b>	<p>2. <b><u>Mise en place du RIFSEEP pour les contractuels</u></b></p> <p><b>APPROUVE</b> les dispositions prises concernant la mise en place du RIFSEEP pour les contractuels au 16 octobre 2024 <b>AUTORISE</b> le maire à inscrire des crédits correspondants au budget</p>	UNANIMITE M. Montorier Absent

PERSONNEL	<p><b>3. <u>Création d'un emploi pour accroissement temporaire d'activité : préparation des repas à la cantine et mission étude camping</u></b></p> <p>DECIDE de créer un emploi non permanent pour un <b>accroissement temporaire d'activité</b> pour occuper les missions suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- préparation des repas de restauration scolaire au collège</li> <li>- étude camping pour la mise en place de mobil homes par des propriétaires privés avec redevances d'occupation des sols et rédaction du règlement pour l'installation des mobil homes de catégorie C, rémunéré par référence à l'indice majoré 373 à raison de 26 heures hebdomadaires à compter du 04 novembre 2024.</li> </ul> <p><b>CHARGE M.</b> le Maire de la constatation des besoins concernés ainsi que des niveaux de recrutement et de rémunération des contractuels selon la nature des fonctions et de leur profil.</p> <p><b>INSCRIT</b> les crédits prévus à cet effet au budget.</p>	UNANIMITE
PERSONNEL	<p><b>4. <u>Création d'un poste d'adjoint territorial du patrimoine principal de 2<sup>ème</sup> classe (suppression du poste d'adjoint du patrimoine territorial)</u></b></p> <p><b>CREE</b> un emploi relevant du grade d'adjoint territorial du patrimoine principal de 2<sup>ème</sup> classe à raison de 35 heures hebdomadaires, à compter du 1/12/2024,</p> <p><b>MODIFIE</b> en conséquence le tableau des effectifs</p> <p><b>INSCRIT</b> les crédits prévus à cet effet au budget.</p>	UNANIMITE
PERSONNEL	<p><b>5. <u>Création d'un emploi pour accroissement temporaire d'activité : comptabilité</u></b></p> <p>DECIDE de créer un emploi non permanent pour un <b>accroissement temporaire d'activité</b> pour occuper les missions suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- comptabilité de catégorie C, rémunéré à raison de 16 heures hebdomadaires à compter du 01 décembre 2024.</li> </ul> <p><b>CHARGE M.</b> le Maire de la constatation des besoins concernés ainsi que des niveaux de recrutement et de rémunération des contractuels selon la nature des fonctions et de leur profil.</p> <p><b>INSCRIT</b> les crédits prévus à cet effet au budget.</p>	UNANIMITE
FINANCES	<p><b>6. <u>L'Assemblée : versement dernier trimestre 2022</u></b></p> <p><b>AUTORISE</b> le maire à verser la participation de 2 650 € pour le dernier trimestre 2022 à l'association l'Assemblée</p>	UNANIMITE

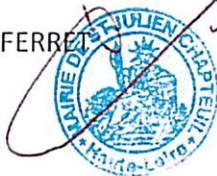
EVENEMENT	<p>7. <u>Autorisation de la manifestation et participation financière : 44<sup>ème</sup> festival d'orientation O'bivwak du 02 au 08 juin 2025</u></p> <p>APPROUVE les mises à dispositions d'installations communales et la participation financière  AUTORISE le maire à inscrire des crédits correspondants au budget</p>	UNANIMITE
FINANCES	<p>8. <u>Fixation du tarif des photocopies et impressions à France services</u></p> <p>APPROUVE le règlement  FIXE les tarifs des impressions et copies</p>	UNANIMITE
FONCIER	<p>9. <u>Services du commissariat aux ventes : Remise des biens de la commune</u></p> <p>APPROUVE la remise les biens réformés des services techniques, les biens de l'ancienne bibliothèque, des anciennes chaises de l'école, les anciens matériels informatique et les biens mobiliers de la maison du 1 rue Chaussade pour des ventes aux enchères ;</p>	UNANIMITE
FINANCES	<p>10. <u>Participation financière pour l'emploi du moniteur de l'Olympic Foot</u></p> <p>APPROUVE la participation à hauteur de 2€ par heure pour le moniteur.</p>	UNANIMITE
FINANCES	<p>11. <u>Participation financière pour l'emploi de moniteur(s) de Tortuenambule</u></p> <p>APPROUVE la participation à hauteur de 2€ par heure par le moniteur</p>	UNANIMITE
FINANCES	<p>12. <u>Paiement des taxes foncières des biens de section</u></p> <p>AUTORISE le paiement des taxes foncières des biens de section sur le budget communal  INSCRIRE les crédits nécessaires au budget</p>	UNANIMITE

Prochain conseil municipal le : 21 novembre 2024

Fin de séance à 21 heures 56

Le Président de Séance,

André FERRET



Le Secrétaire de Séance,

Agnès MOURLEVAT